



Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.		Date d'inspection Le 02 décembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie au Bourgeonnet		Numéro de permis 2000112	
Adresse 67 Ragged Point Road Saint John NB E2K 5C3		Numéro de téléphone (506) 658-4600	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 48	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Mélika Belliveau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Une fois arrivés à l'établissement, les enfants prenaient leur collation du matin. Les éducatrices surveillaient les enfants pendant qu'ils mangeaient. Après avoir mangé, les enfants se sont livrés à des activités de jeux libres, comme jouer avec des costumes, des poupées, des instruments de musique et des camions jouets. Les éducatrices ont été observées en train de jouer avec les enfants et de participer à leurs activités.

Plus tard, les éducatrices ont invité les enfants à ranger pour aller jouer dehors. Elles ont félicité les enfants pour avoir rangé. Les éducatrices ont aidé les enfants à se préparer pour sortir. Les trousse de premiers soins et les registres de présence ont été apportés dehors. Les enfants ont joué librement dehors. Les éducatrices ont répondu aux besoins des enfants en leur proposant de leur essuyer le nez, de leur remettre leurs mitaines et leurs bonnets. Le matériel de jeu extérieur était varié, suffisant et rangé sur des étagères accessibles. Aucun danger pour la sécurité n'a été observé sur l'aire de jeux. Un compte de têtes a été effectué avant de rentrer à l'intérieur.

Une fois à l'intérieur, les effets personnels des enfants ont été rangés correctement et les procédures appropriées de changement de couches ont été suivies. Les enfants ont participé à des jeux libres tels que chanter et danser sur de la musique et jouer avec de gros blocs. Le dîner a été servi aux enfants et ceux-ci ont été surveillés en tout temps pendant qu'ils mangeaient. Une fois qu'ils ont fini leur repas, on leur en a offert plus. Après le dîner, on a observé les éducateurs désinfecter les tables et balayer les planchers. Les enfants ont joué un peu avant la sieste.

L'environnement intérieur était propre et accueillant. Des photos et des documents démontraient que des activités étaient planifiées à dessein. Des toiles de planification étaient affichées sur les murs, ainsi que des photos des enfants et de leurs familles. Des bricolages de Noël étaient visibles. La présence quotidienne était notée. Des jouets et des livres adaptés à l'âge des enfants, en nombre suffisant et variés, étaient rangés sur des étagères basses et accessibles. Les allergies des enfants étaient affichées, ainsi que les menus et les routines quotidiennes. Les toilettes et les salles de sieste étaient propres et bien entretenues.

original signé par
Mélika Belliveau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 02 décembre 2025

Date

original signé par
France Dargavel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"

Le 02 décembre 2025

Date